REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de
LA MARTYRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901441-20251215-20251215D46-DE

NOMBRE DE MEMBRES

Membres en exercice	*11*
Membres présents	*07*
Absents	*04*
Procurations	*02*
Votants	*09*

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi quinze décembre à 20 h 00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Pierre Abéguilé (arrêté n°74/2025 du 23/10/2025 délocalisation des séances de Conseil municipal), sous la présidence de **Madame Chantal SOUDON, *Maire*.**

DATE DE LA CONVOCATION

08/12/2025

Présents : **Chantal SOUDON, Jacqueline TOURBOT, Roland LE TOULLEC, Charles BOIS, Stéphanie JONCOUR, Pascal PERENNOU, Pompilia STOIAN.**

Absents excusés : **Rémy JESTIN, Arihinatou KABA, Thierry PERRONNO (pouvoir à Chantal SOUDON), Marie POULIQUEN (pouvoir à Pascal PERENNOU).**

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025/46

Secrétaire de séance : Stéphanie JONCOUR

Demande de subvention au titre du Volet 1 du Pacte Finistère 2030

Dans le cadre du projet des travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie, le maire propose au Conseil d'inscrire deux projets au titre du Volet 1 du Pacte Finistère 2030 pour 2026.

- **Projet 1 : Equipement en mobilier et informatique** : 30 000.00 € HT
- Subvention attendue : 24 000.00 €

- **Projet 2 : Fin de la première tranche de travaux de la mairie** : 780 000.00 € HT
- Subvention attendue : 30 000.00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande au maire de solliciter, pour ces deux projets, la subvention au titre du Volet 1 du Pacte Finistère 2030 pour 2026.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE DE LA MARTYRE 29800